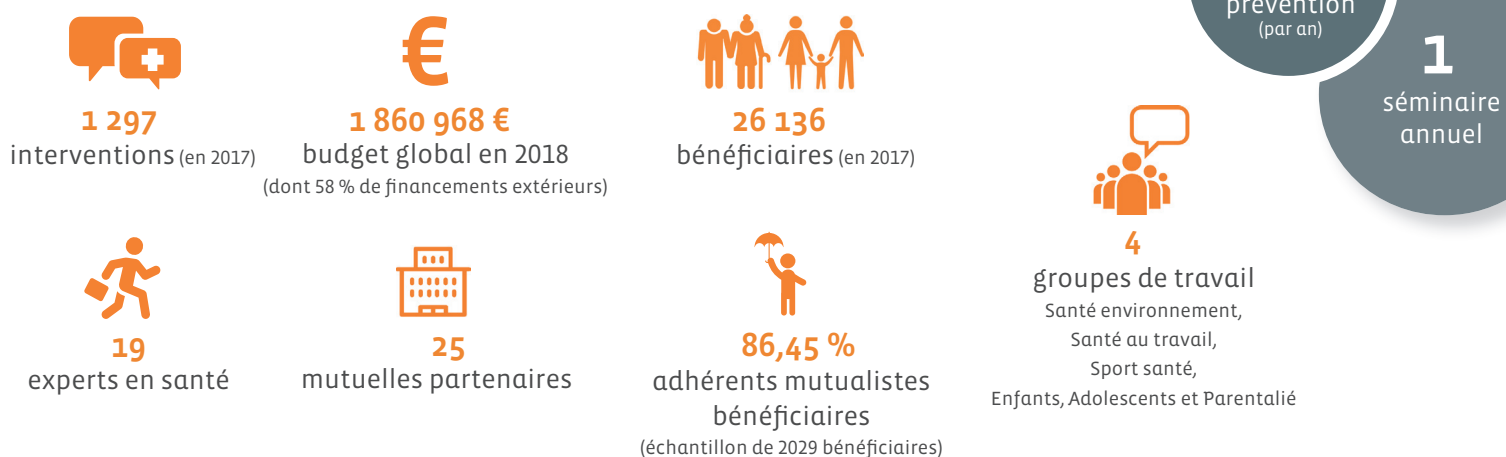


# LA MUTUALITÉ FRANÇAISE EN RÉGION

## » La Prévention et Promotion de la Santé

Le service de Prévention et Promotion de la Santé (PPS) de la Mutualité Française Provence Alpes-Côte d'Azur élabore et conduit le programme de prévention et promotion de la santé régionale et mutualiste en tenant compte des orientations fédérales et des attentes des mutuelles, des préoccupations de santé régionales et des problématiques locales observées par les équipes de la Mutualité Française Sud sur le terrain.

### LES CHIFFRES CLÉS DE LA PPS



### 5 PROGRAMMES EN CHIFFRES\*

	<b>PETITE ENFANCE</b>	72 interventions	938 personnes sensibilisées
	<b>SANTÉ DES JEUNES</b>	850 interventions	15 580 personnes sensibilisées
	<b>SANTÉ DES ACTIFS</b>	45 interventions	972 personnes sensibilisées
	<b>SANTÉ DES SENIORS</b>	298 interventions	7 294 personnes sensibilisées
	<b>SANTÉ POUR TOUS</b>	32 interventions	1 352 personnes sensibilisées

\*Chiffres 2018 en date du 12/04/2018

#### Contact\*\*

**Karin DELRIEU**, cheffe de service prévention

Assistantes :

**Cyndie CATALO**

Tél. 04 13 10 80 75 - cyndie.catalo@sudmutualite.fr

**Régine MUNUERA**

Tél. 04 93 82 88 91 - regine.munuera@sudmutualite.fr

\*\*Pour les contacts départementaux,  
voir organigramme administratif

# LA MUTUALITÉ FRANÇAISE EN RÉGION

Nos équipes d'expert.es en santé mettent en place de nombreuses actions qui permettent aux adhérent.es mutualistes et au grand public de faire des choix éclairés et d'adopter des comportements favorables à leur santé et ou leur bien-être. Les actions proposées abordent une large palette de thématiques telles que les gestes de 1ers secours pédiatriques, les addictions et la santé sexuelle, la promotion de l'activité physique et/ou sportive, l'équilibre alimentaire, la santé visuelle, auditive ou bucco-dentaire, mais aussi la santé environnementale et selon des modalités différentes (ateliers, conférences...) afin de s'adapter à son environnement.

## LES 5 AXES DU PROGRAMME DE PRÉVENTION

### ◆ PETITE ENFANCE



La petite enfance est un stade de développement crucial : le milieu de vie influence l'individu tout au long de sa vie. Les actions proposées par l'Union régionale permettent aux parents d'enfants de 0 à 6 ans d'acquérir des compétences favorables à la santé de leurs enfants : gestes de 1ers secours, équilibre alimentaire, protection solaire, qualité de l'air intérieur...

### ◆ SANTÉ DES JEUNES



Si les jeunes de 15 à 30 ans sont globalement en bonne santé, cet âge est une période de construction des perceptions et d'acquisition de comportements influents sur la santé. Nous proposons des actions :

- auprès des adolescent.es et jeunes sur des thématiques de santé : santé sexuelle, addiction, santé auditive...
- auprès des parents d'adolescent.es pour les soutenir dans leur fonction parentale : groupe d'information et d'échange, conférence thématique,
- auprès des professionnel.les éducatifs et socio-éducatifs pour relayer les messages de prévention auprès des jeunes.

### ◆ SANTÉ DES ACTIFS



À la demande des mutuelles, nous proposons une offre de prévention destinée aux entreprises et aux salarié.es : bilan de condition physique et alimentation équilibrée, dépistage auditif et visuel, théâtre forum sur les risques psycho-sociaux au travail...

### ◆ SANTÉ DES SENIORS



La population française vieillit et ce phénomène s'accroît. Le maintien de l'autonomie des seniors constitue un enjeu de santé publique. L'Union régionale Sud propose de très nombreuses actions en faveur de la santé des seniors : ateliers de prévention des chutes, nutrition, mémoire, soin de soi, théâtre forum sur le bon usage du médicament...

### ◆ SANTÉ POUR TOUS



Ce programme regroupe toutes les actions transversales tant en termes de thématiques que de publics. Il s'agit des journées de repérage « Check'up Santé », ou de « Sport Dating », des ateliers gestes d'urgence « Mini-Anne » ou encore « Mangez, bougez, c'est facile ! ». Il concerne aussi toutes les actions et ateliers en lien avec la santé environnement.

## BON À SAVOIR

Les mutuelles et les groupements de mutuelles peuvent se saisir de ces offres de prévention et de promotion de la santé. Pour cela, **deux catalogues des services regroupent les actions de santé pour tous et les actions liées à la santé des salarié.es**. Vous pouvez les retrouver dans la rubrique « Outils et Documents », sur le site internet <https://sud.mutualite.fr>.